



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 2 novembre 2015 à 19 h 00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

| | |
|-----------------------------|---------------------|
| Monsieur Laurent Fortin | Maire |
| Monsieur Michael Simard | Conseiller Siège 1 |
| Monsieur Pierre Normandin | Conseiller Siège 2 |
| Monsieur Marc Lacroix | Conseiller Siège 3 |
| Monsieur Christian Gauthier | Conseiller Siège 4 |
| Madame Isabelle Clément | Conseillère Siège 5 |
| Monsieur Fernand Gagnon | Conseiller Siège 6 |

Est aussi présent :

Monsieur Christian Michel, inspecteur en bâtiment et environnement et directeur des travaux publics.

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19 h 01 devant environ 5 contribuables et demande une minute de silence en mémoire des personnes décédées dernièrement : madame Louise Gauthier, madame Lyne Henri, monsieur Jean-Marc Gauthier, monsieur Germain Cousineau et présente l'ordre du jour qui suit :

ORDRE DU JOUR

000 Ouverture de la séance

- 0.1 Rapport du maire
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015

100 Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et remises pour octobre 2015
- 1.2 Acceptation du journal des déboursés (Journal 310 à 315)
- 1.3 Programme d'aide aux personnes âgées pour paiement taxes municipales
- 1.4 Demande de Lac-Sainte-Marie – Modèle d'évaluation des postes
- 1.5 Nouveau Fonds Chantier Canada-Québec

200 Sécurité publique

- 2.1 Estimé bornes sèches

300 Transport

- 3.1 Réaménagement de la remorque
- 3.2 Chemin Dénommé (M. Paul Clément)
- 3.3 Subvention additionnelle – amélioration du réseau routier municipal
- 3.4 Silverado 2005



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

400 Hygiène du milieu / Environnement

4.1 L'ABV des 7 – Rencontre Messines – Blue Sea

500 Santé et Bien-être

5.1 Carrefour Jeunesse Emploi – Résumé de la rencontre du 26 octobre 2015

5.2 Carrefour Jeunesse Emploi – Demande d'aide financière

5.3 Session d'information contre les abus faits envers les personnes âgées

5.4 Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais – Demande de support financier pour dîner de Noël des personnes âgées

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

6.1 Dossier – Matricule 3513 96 0132

700 Loisirs et Culture

7.1 Maison de la culture – Demande d'appui au projet de rénovation de la salle de spectacle

7.2 Estimé pour filet de but d'hockey

7.3 Ordinateurs – Bibliothèque

7.4 Réaménagement de la Maison des Jeunes

7.5 Bilan annuel – L'association des amis du presbytère

800 Correspondance

8.1 Rapport d'activités du maire pour le mois d'octobre

8.2 Procès-verbal de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki

8.3 Bulletin de l'association du bassin versant du lac Blue Sea

8.4 Conseil en bref de la MRC – Séance ordinaire du 20 octobre

8.5 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

900 Varia

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

NOTE : RAPPORT DU MAIRE

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 955 DU CODE MUNICIPAL.

2015-11-291

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 5 octobre 2015 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale par intérim et Secrétaire-trésorière France Carpentier.

ADOPTÉE



2015-11-292

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 5 OCTOBRE 2015

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 octobre 2015 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale par intérim et Secrétaire-trésorière France Carpentier.

ADOPTÉE

2015-11-293

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES REMISES VERSÉS EN OCTOBRE 2015

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 40 à 44 d'octobre 2015 et qui totalisent un montant de 31 643,13 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 15 736,26\$ pour les salaires versés en octobre 2015 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 3 077,52\$ pour le mois d'octobre 2015 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 2 645,98\$ pour le mois d'octobre 2015 soient acceptées.

ADOPTÉE

2015-11-294

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'OCTOBRE 2015

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE les déboursés d'octobre 2015 qui totalisent un montant de 195 656,80 \$ sur le journal des déboursés nos 310 à 315 soient acceptés.

ADOPTÉE

NOTE : NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES POUR LE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES PAR REVENU QUÉBEC

2015-11-295

DEMANDE DE LAC-SAINTE-MARIE – MODÈLE D'ÉVALUATION DES POSTES

CONSIDÉRANT QUE le 26 octobre 2015, la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, a fait parvenir un courriel à la municipalité de Blue Sea demandant la possibilité d'obtenir nos modèles pour les évaluations du personnel;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale par intérim, France Carpentier, lui a répondu qu'il faudrait adresser cette demande à l'attention du Conseil municipal;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

CONSIDÉRANT QUE la demanderesse réplique de ne pas se donner la peine de passer par cette procédure et que le maire de Lac-Sainte-Marie et elle, contacteront le maire Laurent Fortin à ce sujet;

CONSIDÉRANT QUE le maire de Lac-Sainte-Marie, Garry Lachapelle, a contacté le maire de Blue Sea et que ce dernier l'informe qu'il faudra l'approbation du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE cette étude avait engendré des coûts considérables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte de fournir à la municipalité de Lac-Sainte-Marie les modèles d'appréciation de la performance du personnel et ce, à condition que la demanderesse signe une clause de non-divulgateion.

ADOPTÉE

2015-11-296

NOUVEAU FONDS CHANTIER CANADA-QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE l'alimentation en eau pour le centre municipal, la caserne et la Maison des Jeunes provient du lac Blue Sea;

CONSIDÉRANT QUE depuis près d'un an, ce système est défectueux et occasionnent des travaux répétitifs de creusage et de tuyauterie;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs activités se déroulent en ces endroits;

CONSIDÉRANT QUE l'eau provenant du lac n'est pas potable;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire renouveler ses infrastructures déficientes;

CONSIDÉRANT QUE le moyen le plus efficace et salubre serait par un système de puits artésien muni d'un système de pompage abrité d'un cabanon pouvant desservir les deux bâtiments;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des prix pour un puits, un cabanon, le creusage ainsi que l'électricité;

CONSIDÉRANT QUE ce projet oblige une demande de certificat d'autorisation auprès du Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte, contre les changements climatique (MDDELCC) ainsi que des essais en laboratoire;

CONSIDÉRANT QU'il est très urgent de réaliser les travaux car l'approvisionnement en eau se fait présentement par un boyau d'arrosage hors sol à même le bâtiment adjacent du Presbytère et le risque de gel est aussi en cause;

CONSIDÉRANT QUE ces dépenses n'ont pas été prévues au budget en cours;

CONSIDÉRANT QUE le Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec – Volet Fonds des petites collectivités permet la réalisation de projet d'infrastructures à la faveur d'aide financière provenant des gouvernements du Québec et du Canada;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière se chiffre entre 50% et 66 2/3% des coûts maximums admissibles selon les types de travaux;

CONSIDÉRANT QUE les bâtiments visés sont situés dans le périmètre d'urbanisation et sont à l'extérieur des zones inondables et à risques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière au Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec dans le cadre du sous-volet 1.2 – Infrastructures d'eau potable et d'eaux usées;

QUE ce Conseil s'engage à payer sa part des coûts admissibles;

QUE le maire, monsieur Laurent Fortin, et la directrice générale par intérim, madame France Carpentier, soient autorisés à signer toute documentation concernant ce projet.

ADOPTÉE

2015-11-297

ESTIMÉ BORNES SÈCHES

CONSIDÉRANT QU'un montant de 5 000\$ pour l'achat de bornes sèches avait été prévu au budget 2015;

CONSIDÉRANT QU'Aréo-Feu a soumis un estimé au montant de 3 878.75\$ plus les taxes applicables;

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'achat de bornes sèches au montant soumis par Aréo-Feu.

ADOPTÉE

NOTE : RÉSUMÉ DU RÉAMÉNAGEMENT DE LA REMORQUE : POTEAUX À METTRE AU BUDGET 2016

NOTE : CHEMIN DÉNOMMÉ – RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE AVEC LE PROPRIÉTAIRE – AJOUTER L'AVIS DU SERVICE EN GÉNIE MUNICIPAL DE LA MRC AU BUDGET 2016

NOTE : SUBVENTION ADDITIONNELLE DE 70 000\$ RÉPARTIS SUR 3 ANS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

2015-11-298

SUBVENTION ADDITIONNELLE – AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QU'une subvention additionnelle de 70 000\$ répartis sur 3 ans a été accordé par le Ministère des Transports et ce, selon les recommandations de la Député, madame Stéphanie Vallée;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :



QUE ce Conseil fasse parvenir une lettre de remerciements à la Député, madame Stéphanie Vallée pour l'aide précieuse qu'elle apporte assidument à l'amélioration de nos infrastructures.

ADOPTÉE

NOTE : RÉPARATION SILVERADO 2005 – DANS L'ATTENTE DE L'ESTIMÉ

NOTE : L'ABV DES 7 – RENCONTRE MESSINES – BLUE SEA

NOTE : CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI : RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE DU 26 OCTOBRE 2015

2015-11-299

CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE l'entente de participation 2013-2014-2015 au soutien financier du Carrefour jeunesse emploi Vallée-de-la-Gatineau est terminée;

CONSIDÉRANT QUE Carrefour jeunesse emploi Vallée-de-la-Gatineau sollicite notre participation de 500\$ pour les trois prochaines années dont : 2016-2017-2018;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil renouvelle son entente de participation au soutien financier auprès de Carrefour jeunesse emploi Vallée-de-la-Gatineau pour les trois prochaines années (2016-2017-2018) au montant de 500\$ par année.

ADOPTÉE

NOTE : SESSION D'INFORMATION CONTRE LES ABUS FAITS ENVERS LES PERSONNES ÂNÉES

2015-11-300

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS – DEMANDE DE SUPPORT FINANCIER POUR DÎNER DE NOËL DES PERSONNES ÂGÉES

CONSIDÉRANT QUE le CISSSO – Territoire Vallée-de-la-Gatineau (CLSC de Gracefield) organise son dîner de Noël annuel pour les personnes âgées de Cayamant, Blue Sea, Bouchette et Gracefield qu se tiendra le mardi 8 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE le CISSSO demande notre appui sous forme de support financier ou de cadeaux (prix de présence);

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve un montant de 100\$ à titre de soutien financier dans le cadre du dîner de Noël annuel pour les personnes âgées de Cayamant, Blue Sea, Bouchette et Gracefield qu se tiendra le mardi 8 décembre 2015;

ADOPTÉE



NOTE : DOSSIER MATRICULE 3513 96 0132 – LE RAPPORTER À LA PLÉNIÈRE DU 30 NOVEMBRE 2015

2015-11-301

MAISON DE LA CULTURE - DEMANDE D'APPUI AU PROJET DE RÉNOVATION DE LA SALLE DE SPECTACLE

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau (MCVG) a obtenu un accord de principe du Ministère de la Culture et des Communications (MCC) en ce qui a trait au projet majeur de rénovation de l'Auditorium de la Cité Étudiante de Haute-Gatineau (CEHG) pour remplacer la salle de spectacle Merlin détruite par un incendie;

CONSIDÉRANT QUE la MCVG a réalisé l'ensemble des phases requises pour amener le dossier de ce projet à l'étape de la prise de décision quant à son financement et que ce dossier est complet depuis maintenant neuf mois;

CONSIDÉRANT QUE la MCVG a complété également une demande de financement auprès de Patrimoine canadien, mais que cet organisme attend la décision du MCC avant de rendre sa propre décision;

CONSIDÉRANT la MCVG est confrontée à une diminution graduelle de l'assistance à ses spectacles dans le vieil auditorium à cause de la vétusté des lieux et que cette diminution a entraîné un déficit d'opération au cours des deux dernières années;

CONSIDÉRANT QUE la MCVG s'attend à enregistrer un autre déficit pour l'année 2015, car la tendance ne s'est pas améliorée;

CONSIDÉRANT QUE la MCVG ne peut pas se permettre d'enregistrer des déficits à répétition à cause de la baisse des assistances et que seule une nouvelle salle moderne peut assurer la viabilité financière des opérations;

CONSIDÉRANT QUE l'étude de marché réalisée dans le cadre de la préparation du projet a démontré qu'une nouvelle salle aurait un impact positif sur la fréquentation aux spectacles;

CONSIDÉRANT QUE le prolongement des délais a déjà entraîné une augmentation des coûts et que la MCVG pourrait devoir retourner en appel d'offres pour un nouveau gestionnaire de projet après le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE ces mêmes délais entraînent des problèmes pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais qui retardent depuis deux ans des travaux qui auraient dû être réalisés sur la structure de l'auditorium de la CEHG;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a signé avec la MCVG un protocole de 20 ans pour soutenir financièrement ses activités et ses opérations;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit dans le même cadre que plusieurs projets similaires déjà réalisés au Québec, qu'il permet de rénover une infrastructure qui se trouve en milieu scolaire et que ce choix a reçu un appui unanime du milieu;

CONSIDÉRANT QUE la région de la Vallée-de-la-Gatineau attend depuis six ans la réalisation de ce projet indispensable à son offre culturelle régionale et à son développement économique en général;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :



QUE ce Conseil appuie sans réserve les démarches de la Maison de la culture afin que soit réalisé le plus rapidement possible le projet de salle de spectacles;

QUE ce Conseil demande au Ministère de la Culture et des Communications d'approuver le projet proposé par la Maison de la culture Vallée-de-la-Gatineau et son financement avant la fin de 2015.

ADOPTÉE

2015-11-302

ESTIMÉ POUR FILET DE BUT D'HOCKEY

CONSIDÉRANT QUE les filets de buts d'hockey sont désuets et doivent être changés;

CONSIDÉRANT QUE Le Groupe Sports-Inter a soumis un prix au montant de 1 013.00\$ plus les taxes;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil demande un autre estimé et d'acheter auprès du plus bas fournisseur.

ADOPTÉE

NOTE : ORDINATEURS - BIBLIOTHÈQUE – METTRE AU BUDGET 2016

2015-11-303

RÉAMÉNAGEMENT DE LA MAISON DES JEUNES

CONSIDÉRANT QUE l'employé 70-16 a été embauché le 29 juin 2015 à titre de préposé aux loisirs dans le cadre d'un contrat d'intégration au travail à raison de 15 heures par semaine dont le salaire est subventionné par Emploi-Québec à 85%;

CONSIDÉRANT QUE cet employé pourrait être affecté à la Maison des Jeunes; ce qui éviterait le processus d'offre d'emploi et une dépense additionnelle;

CONSIDÉRANT QUE l'agente de l'employé 70-16 est venue rencontrer la directrice générale par intérim ainsi que le coordonnateur en loisirs dans le but de nous informer de ses capacités et inaptitudes et que selon son évaluation, l'employé serait apte à composer avec les jeunes;

CONSIDÉRANT QUE le coordonnateur en loisirs nous a informés lors de la plénière qu'il se chargerait de rencontrer les jeunes afin de les prévenir des capacités et inaptitudes de cet employé et que par le fait même, l'agente d'Emploi-Québec, se réserve deux(2) soirées afin de venir évaluer la situation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil retienne les services de l'employé 70-16 à titre de préposé à la Maison des Jeunes et ce, à raison de 15 heures par semaines.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Il y a vote sur cette proposition :

Pour(5)

Contre(1)

ADOPTÉE

NOTE : BILAN ANNUEL – L'ASSOCIATION DES AMIS DU PRESBYTÈRE

PÉRIODE DE QUESTIONS

NOTE : RAPPORT D'ACTIVITÉS DU MAIRE POUR LE MOIS D'OCTOBRE

NOTE : PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'AÉROPORT DE MANIWAKI

NOTE : BULLETIN DE L'ASSOCIATION DU BASSIN VERSANT DU LAC BLUE SEA

NOTE : CONSEIL EN BREF DE LA MRC – SÉANCE ORDINAIRE DU 20 OCTOBRE

NOTE : MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS : PRODUCTION DU TOULADI DANS LE LAC BLUE SEA

2015-11-304

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 2 novembre 2015 soit close à 20h15.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Christian Michel
Inspecteur en bâtiment et environnement
et directeur des travaux public

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, France Carpentier, Directrice générale par intérim de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce _____ 2015.

France Carpentier
Directrice générale par intérim